
Infection au SARS-CoV-2 (COVID-19) – Zones d'exposition à risque

Mise à jour le 03/04/2020

Les zones d'exposition à risque sont définies comme les **départements français** ou **pays** pour lesquels une transmission communautaire diffuse du SARS-CoV-2 est décrite.

En France

Actuellement, une transmission communautaire diffuse du SARS-CoV-2 est observée dans l'ensemble des départements français.

A l'étranger

La situation épidémiologique internationale liée au COVID-19 est actuellement qualifiée de pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ce qui conduit Santé publique France à considérer l'ensemble des pays étrangers comme des zones d'exposition à risque.

Des informations détaillées sur l'intensité de la transmission du SARS-CoV-2 pays par pays sont disponibles dans les bilans quotidiens publiés [sur le site de l'OMS](#).